

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 226

Mai 2014



Dossier

Un nouveau conseil est en place

Victoire haut la main de la liste menée par le maire sortant Yannick Louche, reconduit à son poste

Pages 7 à 10

SOMMAIRE

Page 2: Bourse aux plantes, animation LSR et Chemins d'art.

Page 3: L'auberge du Clos de l'Abbaye a rouvert.

Page 4: Elections européennes / Cessez-le-feu en Algérie / Pradéco, peinture et décoration.

Page 5: Travaux.

Page 6: Au conseil municipal.

Page 11: Semaine du développement durable.

Page 12: Violon dingue 2014 / Assemblée général du centre social.

Page 13: Le marché aux fringues.

Page 14: Activités des APE / Réforme des rythmes scolaires / Les énergies à l'école primaire.

Page 15: Duo nocturne / tournois de foot et de tennis / Deux concours équestres.

Page 16: Agenda / Utile.

Editorial

L'élection municipale a donné son verdict, nous confortant avec près de 76% des voix. Merci donc à ceux qui nous ont si largement renouvelé leur confiance. Bien sûr, nous demeurons les élus au service de tous les Cendrasiens et nous nous évertuerons, dans un contexte socio-économique très difficile, il faut bien le dire, à conduire une gestion dans l'intérêt des Cendrasiens et du territoire, dans le cadre du projet de développement durable et solidaire sur lequel nous nous sommes engagés, ceci tout en résistant à la catastrophique politique d'austérité que mènent les gouvernements successifs au seul service, hélas, de la finance.

Dimanche 25 mai prochain va se dérouler un nouveau scrutin très important, celui des élections européennes. Il en est peu question dans les médias, et pourtant il s'agit d'un scrutin majeur car notre quotidien se décide de plus en plus à Bruxelles. Il appelle donc la participation du maximum d'électeurs, tout au moins de ceux qui souhaitent l'abandon de cette politique d'austérité et qui attendent une politique européenne sociale et solidaire. Aussi le 25 mai, de 8 h à 18 h, dans les trois bureaux de vote habituels de Cendras, soyez nombreux à participer à ce scrutin qui, rappelons-le, est un scrutin de liste, à la proportionnelle, et donc à un seul tour.

Yannick LOUCHE

Des plants pour les jardins



Organisée chaque printemps par les Jardins du Galeizon et le groupe Trocs et dons, la bourse aux plants s'est tenue samedi 3 mai au jardin des barrières tressées. Belle participation pour cette édition qui a été l'occasion de nombreux échanges de plantes, graines, boutures et autres produits et outils du jardin. Après-midi agrémenté de diverses démonstrations: fourneau rocket, cuiseur solaire, distillateur d'huiles essentielles...

Un bel après-midi marseillais



Le 11 avril dernier, grâce à l'association LSR, près de 200 personnes ont passé un superbe après-midi à la salle polyvalente, animé en chansons de façon magistrale par la troupe marseillaise Pastagas (eh, pardi!)

Les Chemins de l'art passent par ici



Le 1er mai, à 18 heures, Delphine Dardare ouvrait son atelier, à côté de l'école maternelle, pour quatre jours d'exposition dans le cadre des Chemins d'art. Elle y exposait ses dernières créations ainsi que celles de celui qui est depuis deux ans son élève: Pierre Champclaux. De belles choses très personnelles, à découvrir.

Le restaurant du Clos de l'Abbaye a rouvert avec une nouvelle équipe

« Venez goûter pour vous faire une opinion »

C'est une bonne nouvelle, le restaurant du Clos de l'Abbaye a rouvert depuis le 1er mai. Pour vous y accueillir, un duo fort sympathique: Hervé et Bruno.

Hervé Célestine, qui sera aux fourneaux, a été chef de cuisine en collectivité et chef de cuisine en restaurant traditionnel, toujours dans la région, à Alès et La Grand-Combe.

Il a un CAP et un BEP en cuisine et pâtisserie, il a une formation de traiteur et il est dans le métier depuis dix-sept ans.

L'idée de prendre un restaurant, ça fait longtemps qu'elle lui trotte dans la tête, mais « *je n'avais pas assez d'expérience pour tout gérer* » estime-t-il. Et il y a eu cette opportunité de reprendre le Clos de l'Abbaye. « *Maintenant on y est à cent pour cent!* ».

A sa carte, de la cuisine traditionnelle classique. De la cuisine d'antan, à ses yeux l'anti Nouvelle-cuisine. De la cuisine simple pour « *retrouver le goût des choses* ». Un produit phare sur sa carte: la Briquette, pâtisserie créée par un pâtissier Grand-Combien.

Dans votre assiette vous retrouverez beaucoup de produits frais, notamment les légumes, la viande vient de la société Alès-viande et de la boucherie Aidaoui, à la Grand-Combe.

A ses côtés, pour l'accueil et le service: Bruno Dufourg. Lui n'a rien à voir avec la restauration, bordelais d'origine il travaillait auparavant dans la logistique des transports. C'est pour son goût du contact avec les gens que cette aventure l'a tenté. Et son dévouement n'est plus à prouver, président et entraîneur à l'entente football du Pays grand-combien il est également depuis les dernières municipales, élu au conseil municipal de Cendras.

Le restaurant sera ouvert tous les mi-



De gauche à droite, Bruno et Hervé

dis (sauf le samedi) et les soirs les jeudis, vendredis et samedis tout au long de l'année. L'été (juillet - août), il sera ouvert tous les jours, midi et soir. Trois menus à 13,50, 18 et 25 euros et une formule midi à 10 euros (entrée + plat ou plat + dessert), plus une carte et un menu enfant.

L'été un snack permettra au public de la piscine d'affronter les petites fringales (paninis, gaufres, glaces...).

Hervé et Bruno comptent aussi organiser des soirées à thème: antillaise, espagnoles, années 80, etc.. Et surtout ils sont à l'écoute des attentes de leurs clients. Pour l'instant ils n'ont qu'une chose à dire: « *venez goûter pour vous faire une opinion* ».

Célébration du cessez-le-feu en Algérie



Le 19 mars dernier, cinquante-deuxième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la FNACA et la municipalité fleurissaient la plaque du souvenir de Michel Dupin, au monument aux morts de La Baume, en présence de Madame et Monsieur René Dupin.

Cette cérémonie fut l'occasion de remettre la médaille du combattant à Messieurs Jean-Pierre Bartoli, Jean-Claude Dubois, Jean Luna et Jacques Pongy. Félicitation à eux.

25 mai, élections européennes

Le dimanche 25 mai, de 8 heures à 18 heures, aura lieu l'élection des députés européens (dans les trois bureaux de vote habituels de la commune). Cette élection se déroule en un seul tour, à la proportionnelle, sur listes présentées par grandes régions (grand-sud-ouest pour nous). Pour voter il faut présenter obligatoirement une pièce d'identité. Pour la première fois les votes blancs seront comptabilisés.

Sachant que la majorité des lois qui régissent désormais notre quotidien proviennent du parlement européen, il est important que le maximum de citoyens s'intéressent aux programmes présentés par les différentes listes et participent au vote.

Pradeco, peinture et décoration

L'entreprise d'Olivier Pradeilles, à Malataverne change de nom d'enseigne (elle devient Pradeco) et de logo mais les coordonnées ne changent pas.

Vous l'avez peut-être remarqué, nouvelle enseigne, Pradeco, nouveau logo pour l'entreprise créée depuis plus de 20 ans : l'art du faux, au départ spécialisée dans les imitations de marbres, de bois, et trompe l'œil. Le but de cette évolution est d'être en accord avec l'activité de l'entreprise et la demande de la clientèle.

Seule l'image change, la qualité de la prestation, le sérieux et l'écoute restent les priorités et évoluent grâce à de nouveaux produits et outillages. Pradeco intervient pour tous travaux de peinture, intérieur, extérieur, rénovation ou neuf, de la plaque de plâtre à la finition simple et/ou décorative...

Et Bien sûr Olivier Pradeilles crée toujours des trompe l'œil, des fresques, des lettres peintes... Les coordonnées ne changent pas, un nouveau site Internet doit aussi voir le jour dans peu de temps. Vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter...

Pradeilles Olivier
Malataverne - 30480 Cendras
Tél : 04 66 56 72 56
Mobile : 06 73 52 98 10
Mail: info@pradeco.fr
Site : www.pradeco.fr



Travaux



Réseaux

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable de Malataverne au pont de l'Abbaye via La Baume – Le Puech - La Blaquièrre avancent à un rythme soutenu, avec les entreprises Benoît et SEB. Quant au tout nouveau réseau d'assainissement collectif rive droite du Rieusset, il va être fonctionnel et les riverains pourront se connecter dès la réception imminente d'un courrier de la part du Pays grand-combien.



Voirie

Après les travaux de finition des rues Malinowski, Péri et Fabien, l'entreprise Bernard a réalisé toute une série de travaux de réparation sur différentes voies et parkings. Les techniciens municipaux ont coulé le trottoir à l'entrée de la Vigère. A signaler la mise en zone 30 km/h du chef lieu en raison de l'installation de plusieurs ralentisseurs dans les jours à venir.



Bâtiment

L'entreprise Dufour vient de réaliser la réfection de la toiture et de son isolation au bâtiment des instituteurs. Les techniciens municipaux ont réalisé le nettoyage des combles. Sur le même bâtiment, la menuiserie Rouméjon va procéder au changement de toutes les menuiseries extérieures pour une meilleure isolation.

Elagage

L'entreprise Ecosylva a été chargée de tailler (sans trop pour ne pas l'affaiblir) le plus grand chêne des Fonzaux, ainsi que de supprimer deux cyprès condamnés dans le cimetière Saint André.

Sortie du CCAS

Jeudi 5 juin prochain, le CCAS propose aux aînés de la commune une sortie à Palavas et Aigues-Mortes, avec visite des Salins du midi. Inscription en mairie, permanence le 23 mai de 9 heures à 12 heures.

Par ailleurs, en dehors des tâches routinières, les services techniques municipaux viennent de fabriquer et mettre en place un portail à l'entrée de l'aire de jeux du Clos de l'Abbaye et de refaire la clôture autour du centre socioculturel.

Au conseil municipal

Séance du 28 avril

Dix questions étaient à l'ordre du jour de cette séance, plus une rajoutée en début de séance.

- Les taux d'imposition restent inchangés pour 2014 (14,62% pour la taxe d'habitation, 25,98% pour le foncier bâti et 57,94% pour le foncier non bâti).

- Convention est passée avec Bouygues télécom pour l'installation d'un mât sur le site déjà équipé du réservoir de Clémentine (ceci dans le cadre de la réglementation applicable en matière d'émission d'ondes) afin de couvrir les zones blanches en matière de téléphonie mobile.

- Convention est passée avec la SA. SACPA pour assurer le service obligatoire de fourrière d'un montant de 0,803 euros HT/habitant/an.

- La commission communale des impôts directs est désignée, comme la loi y oblige, sur la base de vingt quatre contribuables cendrasiens.

- Les indemnités de fonction du maire et des adjoints sont votées sur la base de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (43% pour le maire, 16,5% pour les adjoints).

(Une voix contre).

- Création de trois commissions communales : vie économique, vie sociale, cadre de vie ; elles sont composées de Huit à neuf élus (majorité et opposition).

- Convention est signée avec l'Etat, relative à l'installation d'une sirène d'alerte (obligatoire) dans le cadre du système d'alerte et d'information des populations, notamment en cas de rupture du barrage de Sainte Cécile.

- Les délégations au maire, prévues par la loi, sont votées par le conseil.

- La convention habituelle, gérant les relations avec l'association Les Jardins du Galeizon et concernant la mise à disposition ou la location d'installation est votée.

- Après élaboration d'un plan de gestion par les services de l'ONF de 98 hectares de forêt communale, est votée la demande d'application du régime forestier à cette forêt.

- Le conseil a voté une nouvelle demande de subvention auprès de la Drac pour les travaux de réhabilitation de l'Abbaye (toiture, mur et arc côté nord, pour un montant prévisionnel de 212000 euros).

Plan d'austérité: le maire écrit au député

Yannick Louche, maire de Cendras, a écrit au député William Dumas en ces termes:

(texte approuvé par le conseil municipal moins une voix)

« *Le Conseil Municipal de Cendras, réuni le lundi 28 avril en séance plénière,*

-ayant constaté la baisse de la DGF de plusieurs milliers d'euros en 2013,

-constatant aujourd'hui la baisse de la DGF de 10 000 euros pour le budget 2014 de la commune, ces baisses de dotations s'ajoutant à diverses baisses de recettes d'impôts, taxes, fonds départementaux et subventions diverses,

-apprenant que, dans le cadre des économies de 50 M€ décidées par le gouvernement, il est prévu 11 M€ d'économies sur la période 2015-2017 impliquant les collectivités locales, alors que les difficultés de nos concitoyens s'amplifient inexorablement et font appel de plus en plus à l'intervention de la collectivité, alors que des réformes du même gouvernement telles la réforme des rythmes scolaires, vont impliquer financièrement de façon importante les communes,

-considérant que nous arrivons aujourd'hui à la limite extrême de l'équilibre budgétaire,

-considérant aussi que cette austérité imposée va avoir immédiatement des effets économiques négatifs en termes d'économie locale et d'emploi,

-considérant enfin qu'au vu du niveau indécent des dividendes des actionnaires, des salaires des grands patrons, des traders et autres spéculateurs, les moyens existent pour une politique plus juste et plus dynamique.

Vous demande de ne pas voter en l'état ce plan d'économie proposé aujourd'hui par le premier ministre et d'exiger du gouvernement, comme le demandent d'ailleurs les principales associations d'élus locaux, une mise à plat et une discussion de ces projets, en vue notamment de revenir vers des orientations de développement économique, écologique et solidaire sur lesquelles la majorité des Français, et la forte majorité des Cendrasiens, vous ont élu.

Veillez agréer... »

(Dernière minute: le député ne nous a pas entendus et a voté le plan d'austérité de Manuel Valls!)



Après les élections du 23 mars, un nouveau mandat débute

- Election du maire**
- Election des adjoints**
- Election des délégués aux différents organismes**
- Installation du conseil de communauté (pays grand-combien)**

Bureaux	Bureau Abbaye	Bureau Malataverne	Bureau La Blaquière	Total Commune
Inscrits	722	548	146	1416
Votants	489	405	102	996 (70,33%)
Nuls	30	28	5	63 (6,3%)
Exprimés	459	377	97	933
Liste Y. Louche	354	277	76	707 (75,78%)
Liste K. Belkacemi	105	100	21	226 (24,22%)

Les élus au nouveau conseil municipal

Compte tenu du nouveau mode de scrutin (en partie proportionnel) appliqué aux communes de plus de 1000 habitants, les résultats ci-dessus ont attribué 17 élus à la liste « Un projet de développement durable et solidaire pour les Cendrasiens et le territoire » conduite par Yannick Louche et 2 élus à la liste « Osons Cendras » conduite par Kamel Belkacemi.

Ainsi, ont été élus :

Groupe majoritaire :

Sylvain André,
Anne-Lise Bastide,
Pierre Champclaux,
Jean-Marc Corbier,
Bruno Dufourg,
Ghislaine Duvernois,
Stéphan Garnier,
Michèle Gauze,
Roger Livrizzi,
Yannick Louche,
Chantal Mavel,
Denise Ochudlo,
Jean-Marc Pelorgeas,
Bernard Richerme,
Magalie Roudil,
Brigitte Roux,
Carole Soustelle.

Groupe d'opposition :

Orphée Aurignac,
Kamel Belkacemi.



L'installation du nouveau conseil municipal

La semaine suivant le scrutin, loi oblige, plus précisément le samedi 29 mars à 11 heures, le conseil municipal s'est réuni pour élire le maire, les adjoints et les délégués dans les organismes extérieurs.

Election du maire

Sous la présidence de la doyenne de l'assemblée, Ghislaine Duvernois, a eu lieu tout d'abord l'élection du maire. Par 17 voix pour et deux votes nuls, Yannick Louche a été élu maire de la commune.

Election des adjoints

Sous la présidence du maire a eu lieu ensuite l'élection des adjoints. Ont été élus par 17 voix pour et 2 votes nuls, Michèle Gauze (adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires), Bernard Richerme (adjoint à la jeunesse, aux sports et aux festivités), Brigitte Roux (adjointe aux affaires sociales), Roger Livrizzi (adjoint aux travaux), Stéphan Garnier (adjoint à l'environnement, à l'urbanisme, au logement et aux transports). Auront une délégation (par arrêté) : Anne-Lise Bastide (culture), Sylvain André (économie, emploi, insertion, handicap), Magalie Roudil (accueil et tourisme durable).



Election des délégués dans les organismes extérieurs

Délégués au CCAS : Brigitte Roux, Denise Ochudlo, Ghislaine Duvernois, Carole Soustelle.

Délégués au centre socioculturel : Yannick Louche (suppl. Chantal Mavel), Michèle Gauze, Ghislaine Duvernois, Bruno Dufourg, Pierre Champclaux, Sylvain André.

Délégués à la Grand-combienne des eaux : Yannick Louche, Roger Livrizzi, Bernard Richerme, Jean-Marc Pélorgeas.

Délégués au syndicat mixte départemental d'électrification : Roger Livrizzi, Jean-Marc Pelorgeas, Bernard Richerme, Stéphan Garnier.

Délégués au SMACVG : Yannick Louche, Chantal Mavel, Pierre Champclaux, Anne-lise Bastide.

Délégués au SIVU de DFCI : Yannick Louche, Roger Livrizzi.

Commission d'appel d'offres : Yannick Louche, Bernard Richerme, Roger Livrizzi, Jean-Marc Pelorgeas.

Référent Parc national des Cévennes : Yannick Louche.

L'installation du conseil de communauté de communes

En même temps que les élections municipales avaient lieu les élections de la communauté de communes. Ont été élus, pour Cendras, au Pays grand-combien : Sylvain André, Anne-Lise Bastide, Yannick Louche, Jean-Marc Pelorgeas, Carole Soustelle (et en attente Pierre Champclaux et Ghislaine Duvernois).

Le nouveau conseil de communauté, réuni le 8 avril à La Grand-Combe, a élu comme président Patrick Malavieille (maire de La grand-Combe), ainsi que dix vice-présidents :

- 1-Maryse Rouvière (adjointe à Branoux) aux finances.
- 2-Joseph Perez (adjoint à la Grand-Combe) aux travaux et à l'assainissement.
- 3-Georges Brioude (maire des Salles du Gardon) à l'économie.
- 4-Yannick Louche (maire de Cendras) au développement durable et à l'Agenda 21.
- 5-Youssef Mahouche (adjoint à la Grand-Combe)aux sports.
- 6-Gilles Brunn (adjoint à Laval-Pradel) à la culture.
- 7-Jacques Pépin (maire de Sainte-Cécile d'Andorge) au tourisme.
- 8-René Doussière (maire de Porte) à l'environnement.
- 9-Henri Cros (adjoint à La Vernarède) au Pays.
- 10-Laure Barafort (maire de Lamelouze) à l'habitat, l'urbanisme et à la politique de la ville.

De multiples remerciements

L'installation du nouveau conseil municipal fut l'occasion d'adresser des remerciements tout d'abord aux 996 électrices et électeurs cendrasiens qui ont voté le 23 mars.

Remerciements aussi au personnel municipal, aux élus qui ne se représentaient pas mais qui ont assumé leur mandat jusqu'au bout, notamment Naïma Benhacine, Sadia Aït-Ahmed, Didier Lécuyer et Denis Roudil, lequel a été élu au service des cendrasiens pendant 31 ans !

Remerciements enfin aux membres non élus de diverses commissions (commissions électorale, commission des impôts) et du CCAS : Lily Gamon, Yvette Brunel, Christiane Guiraud et Roger Offredi hélas récemment décédé et représenté par son épouse. Un petit présent a été offert à tous.



Semaine du développement durable

Les enfants aussi agissent pour un développement plus durable

Pour cette édition 2014, le programme de La Semaine du développement durable organisé par l'Agenda 21, a donné une large place aux enfants. Les futurs citoyens de demain sont particulièrement sensibles (et sensibilisés) aux problématiques des déchets, de notre alimentation, et plus largement, à la préservation de notre environnement. Et notre planète en a bien besoin !

A Cendras, où un projet est mené toute l'année en ce sens, s'est ajoutée aussi la volonté complémentaire de diminuer les transports des élèves en voiture. Ainsi, les enfants volontaires ont participé à un test de Carapattes (ou bus à pied) pour venir à l'école. Certains sont venus des Fonzeaux, d'autres de La Blaquièrre, accompagnés d'adultes pour assurer la sécurité durant le trajet. « *C'était super* », « *quand est-ce que l'on recommence ?* ».. aux dires des parents, certains avaient vraiment retrouvé le sourire pour venir à l'école. A leur arrivée, un bon petit déjeuner les attendait.

Les mardi et jeudi midi, c'était au tour des élèves de Malataverne de venir à



à pied à la cantine : une bonne façon de s'ouvrir l'appétit. Et mercredi, les enfants du centre de loisirs ont, quant à eux, cuisiné de délicieux gâteaux, et composé des assiettes équilibrées aussi colorées qu'inventives.

Félicitations à tous : aux encadrants qui foisonnent d'idées pour faire passer ces messages et aux enfants dont certains s'avèrent déjà convaincus par la défense de l'environnement !

Randonnée et animation greffage

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, d'autres animations se sont déroulées dans la vallée du Galeizon :



La journée de randonnée, à Lamelouze le dimanche 6 avril

Et un atelier de greffage de fruitiers, organisé par l'association Les Jardins du Galeizon et animé par D. Chapon samedi 5 avril.



Un travail en commun

Dans le cadre de l'Agenda 21, le Centre social et l'école de Cendras participent à un groupe de réflexion et d'échange avec le collège du Collet de Déze, le centre social de la Grand'Combe et le SEP*. Leur objectif : croiser leurs initiatives, leurs outils de sensibilisation pour mieux faire connaître leurs réalisations, et mener certaines actions conjointement. Cela a été le cas pour cette semaine, durant laquelle chaque structure a travaillé sur le thème des « petits déjeuners équilibrés, locaux et sans déchets » : « Équilibrés », pour la santé ; « sans déchets », pour l'environnement et « locaux » pour favoriser le maintien des agriculteurs et renforcer le lien producteurs-consommateurs.

*Service d'entraide protestant

Le violon dingue se tiendra du 11 au 14 juin

Violon dingue 2014 se tiendra sur le thème du Brésil du 11 au 14 juin : un avant-goût !

Cette année les ateliers se déroulent en amont, et préparent la manifestation.

Des ateliers contes brésiliens vont se dérouler dans toutes les classes dès le mois de mai ; ateliers de découverte et d'initiation à la capoeira en soutien au spectacle de fin d'année à l'école élémentaire et un apprentissage à la battucada pour les enfants du centre de loisirs.

Côté gastronomie, ça se prépare aussi !!

La formule : pour apprendre à cuisiner ce que nous proposerons le 14 juin, les participants à l'atelier s'engagent à venir réaliser le repas (les 12 et 13 juin), prochain rendez-vous samedi 17 mai – de 9H à 13H au centre socio culturel , si vous êtes intéressé n'hésitez pas, inscrivez-vous (0466786982).

Pré-programme de vos soirées

Mercredi 11: carnaval et soirée inaugurale

Jeudi 12 : littérature, contes et musique, à la médiathèque

Vendredi 13 : des paysans sans terre au Brésil, des paysans en recherche de terres en Cévennes, on en parle !

Samedi 14 : atelier ouvert de capoeira, apéritif au son des bandas, repas des dingues et concert



Tous les détails prochainement dans le programme et sur le site Internet de la commune: www.cendras.fr

Le centre socioculturel: un lieu de services et d'initiatives

L'assemblée générale 2014 du centre socioculturel Lucie Aubrac se voulait festive, conviviale et participative. Préparée avec soin elle a permis de mêler le formel (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier) la danse (spectacle organisé par le centre de loisirs) la convivialité et l'échange (buffet débat sur les attentes vis-à-vis de la structure).

Cette année l'équipe a voulu mettre l'accent sur la finalité d'un centre socioculturel, un lieu de service mais aussi un lieu d'initiatives. A partir de valeurs (dignité humaine, solidarité, démocratie) d'acteurs (habitants engagés, bénévoles) de façons d'agir (privilégier la participation des habitants, développer une approche généraliste et collective) le centre socioculturel Lucie Aubrac est rappelons-le un outil à disposition de tous les habitants.



Des vêtements pas chers avec un accueil sympathique

Le marché aux fringues, un bon plan et des sourires



Le Marché aux fringues, au centre socioculturel Lucie Aubrac, est ouvert depuis juin 2013. C'est sur une initiative d'Anna, responsable du secteur famille du centre social que ce projet a été lancé. Il est géré par une sympathique équipe de bénévoles. Une équipe féminine où chacune vient en fonction de ses disponibilités, avec un noyau de cinq personnes, les mêmes que celles qui s'occupent du café des familles.

Les gens de Cendras leur portent ce qu'ils n'utilisent plus mais qui est en bon état. Le travail des bénévoles consiste à faire beaucoup de tri. Elles ne gardent que ce qui peut être porté et qui n'est pas trop démodé. Tout le reste part au recyclage.

Au Marché aux fringues on trouve des vêtements, des chaussures, des jouets, des nappes... On peut habiller les bébés de 0 à 2 ans, les enfants, les femmes et les hommes.

Les prix vont de 0,5 à 1 euros. Jusqu'à 3 euros parfois. Généralement avec 5 euros on se rhabille

totalemment. Ce qui permet aux gens en difficultés de pouvoir acheter des vêtements nouveaux.

Le Marché aux fringues est ouvert au minimum les lundis et mardis de 14 heures à 16h30 et les jeudis et vendredi de 9 heures à 11h30. Mais en fait dès que quelqu'un est disponible c'est ouvert, alors, n'hésitez pas à passer voir. Le meilleur accueil est réservé à tout le monde, avec un café s'il n'y a pas trop de monde, et une peluche est offerte aux enfants où un vêtement est offert pour de gros achats. Il y a même une cabine d'essayage.

Les enfants qui fréquentent le centre socioculturel ont accès libre au Marché aux fringues. Il peuvent venir voir si quelque chose leur plait et revenir ensuite avec leurs parents.

Les bénévoles du Marché aux fringues ont aussi noué des liens avec la maison de retraité, les mamés viennent de temps en temps donner des cours de tricot et de crochet. La dernière fois elle ont montré comment faire de petites roses en coton.

Animation sur les énergies au primaire

En marge de la semaine du développement durable, Florence Choquet, responsable de l'Agenda 21, avait initié, le 11 avril dernier, une animation à l'école primaire concernant les questions énergétiques, notamment le solaire. C'est l'animatrice de la MNE qui a donc mené cet atelier avec les enfants, atelier qui s'est terminé sur l'explication du fonctionnement de la centrale photovoltaïque installée il y a peu sur la toiture même de l'école. Installation dont le rendement, en terme de production d'électricité et d'économie de rejet de CO2 est affiché en permanence sur un tableau installé dans la cour de l'école. Au total, un atelier ludique très pratique et très instructif.



Des associations de parents d'élèves très actives



L'APE de l'école primaire Joliot Curie, après avoir organisé sa traditionnelle vente de fleurs le 25 avril dernier, annonce une vente de brioches le 14 juin prochain et prépare d'ores et déjà la fête de l'école du 27 juin; tout comme l'APE de Malataverne qui organise aussi le vide grenier du 8 mai, lequel aura lieu cette année au parc de Malataverne.

L'APE de l'école maternelle annonce sa kermesse de fin d'année pour le 23 mai prochain.

Réforme des rythmes scolaires (suite)

Cette réforme mal ficelée, qui réussit le tour de force de ne pas améliorer les conditions d'études des enfants pour lutter contre l'échec scolaire (but affiché de la réforme), tout en coûtant cher aux communes et en commençant à remettre en cause le service public de l'éducation nationale qui devrait offrir un même service à tous les enfants du pays (à noter que l'école privée n'est pas soumise à cette réforme!), cette réforme donc, nous devons vraisemblablement l'appliquer à la rentrée prochaine. Mais nous n'en connaissons toujours pas le contenu car, sous la pression, le nouveau ministre de l'éducation doit prendre un nouveau décret ces jours-ci. Pour autant, la commission paritaire mise en place à Cendras il y a plusieurs mois continue de travailler, en fonction des éléments dont elle peut disposer, à l'organisation nouvelle à venir, si elle vient... A suivre!

Un tournoi de tennis réussi



Le TC Cendrasien a organisé du 22 mars au 06 avril le tournoi Hari-bo 2014, comptant pour le circuit des jeunes raquettes; avec 56 inscrits dans les différentes catégories (de 9 à 16ans filles et garçons), un nombre en légère baisse par rapport à l'édition 2013. Le club remercie les Cendrasiens d'avoir participé nombreux ainsi que tous les jeunes des clubs environnants, Rousson, Salindres... pour les plus proches, Saint-Hippolyte du Fort, Mende...pour les plus éloignés.

Cette année, le tournoi s'est dans l'ensemble bien déroulé, la météo étant plutôt favorable pour la saison ; ce qui a donc permis de clôturer le tournoi dans les délais. La remise des prix a eu lieu le dimanche 06 avril, à cette occasion le club a mis un point d'honneur à remercier le plus grand nombre de participants en récompensant 34 des 56 joueurs à la suite de quoi il fut partagé le traditionnel verre de l'amitié.

Le TC Cendrasien vous donne, dès à présent, rendez-vous pour son tournoi OPEN 2014 qui se déroulera du 09 juin au 04 juillet et qui clôturera l'année tennistique à Cendras. Inscrivez vous nombreux en laissant un message téléphonique au club 04 66 86 27 45 ou sur internet par le site de la FFT.

Foot: tournoi des jeunes

L'entente jeune du Pays grand-combien organise son tournoi annuel le samedi 31 mai et le dimanche 15 juin à Cendras.

Cette année la coupe du monde se déroulant au Brésil, le tournoi aura les couleurs auriverde (couleur de l'Entente et du Brésil) et s'appellera « El Mundiale ».

Tous les enfants présents ce week-end là seront récompensés individuellement. Aussi sont-ils attendus nombreux pour cette fête du foot.



Deux concours au centre équestre

Comme chaque printemps, le centre équestre des cavaliers du Gae-lizon organise un concours de saut d'obstacles, le dimanche 18 mai, et un concours complet d'équitation le dimanche 15 juin.

Deux journées où un très beau spectacle est assuré

Athlétisme:

Duo nocturne le 16 mai

Cette course pédestre nocturne autour de Cendras (12 kms dans les bois) est organisée par le Cévennes trail club. Elle fait partie d'un challenge, le trophée des duos nocturnes, à savoir cinq duos à finir avec le même binôme.

La première manche s'est déroulée le 25 avril à Saint-Dionisy. La prochaine date est donc celle de Cendras, le 16 mai. Départ à 20h45 de la salle polyvalente. Au calendrier ensuite: Ledenon en juin, Uzès en juillet et Castillon en septembre.

Les Cendrasiens sont appelés à venir encourager en nombre les coureurs.

Jeudi 8 mai: vide grenier de l'APE de l'école de Malataverne.

Jeudi 8 mai à 11 heures: cérémonie au monument aux morts.

Vendredi 16 mai, à 20h45: départ du Trail nocturne à l'Abbaye.

Dimanche 18 mai, concours de saut d'obstacles au centre équestre du Galeizon.

Vendredi 23 mai: kermesse de l'école maternelle.

Dimanche 25 mai: élections européennes.

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin: tournoi de foot de l'Entente jeunes du pays grand-combien.

Jeudi 5 juin: sortie des aînés organisée par le CCAS à Palavas et Aigues-Mortes.

Samedi 7 juin: ateliers et concerts de chorales à l'Abbaye (journée décentralisée du festival « éclats de voix » de Lasalle).

Du 9 juin au 4 juillet: tournoi open de tennis.

Du 11 au 14 juin: Violon dingue organisé par le centre socioculturel et la mairie.

Dimanche 15 juin: concours complet d'équitation au centre équestre du Galeizon.

Mardi 17 juin: fête de la musique à l'Abbaye, organisée par l'école de musique et le centre social.

Vendredi 27 juin: fêtes des écoles de Malataverne et de l'Abbaye.

Vendredi 4 juillet: animation aux Fonzaux, organisée par le centre social et la mairie

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante: mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef : Yannick Louche
Conseil de rédaction : Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 21 juin, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

Ecomusée de la Vallée du Galeizon. Tél: 04 66 30 21 83, visite sur rendez-vous.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41. Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Centre anti-poisons. Tél: 04 91 75 25 25.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle. Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87. Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecin: Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.